



## Comité des programmes et des budgets

Trente-quatrième session

Vienne, 19 et 20 juin 2018

### Listes des États figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI

#### Note du Secrétariat

Le présent document remplace le document PBC.34/9 et contient des informations actualisées sur les listes d'États figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI au 17 mai 2018.

1. On trouvera ci-après les listes d'États insérées par le Dépositaire dans l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI, publiées sous la cote UNIDO/GC.1/3. Conformément à l'Annexe I de l'Acte constitutif, les listes d'États à insérer dans cette annexe par le Dépositaire (le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) sont celles qui ont été établies par l'Assemblée générale des Nations Unies aux fins du paragraphe 4 de la section II de sa résolution 2152 (XXI) et qui étaient valables à la date de l'entrée en vigueur de l'Acte constitutif, c'est-à-dire le 21 juin 1985.

2. Au 17 mai 2018, 168 États étaient Membres de l'ONUDI, dont 166 figurent sur les listes d'États à insérer par le Dépositaire à l'Annexe I de l'Acte constitutif (voir au verso). Les États Membres ci-après ne sont pas encore inscrits sur l'une de ces listes :

État :	Date d'adhésion
Kiribati :	9 février 2016
État de Palestine :	17 mai 2018

Conformément au paragraphe 1 de l'Annexe I de l'Acte constitutif, si un État qui n'est pas visé dans l'une quelconque des listes devient Membre de l'ONUDI, la Conférence générale décide, après des consultations appropriées, sur laquelle de ces listes ledit pays doit être inscrit.

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



**A. États figurant dans la liste A**

Afghanistan	Gambie	Maroc	République populaire démocratique de Corée
Afrique du Sud	(République islamique de)	Maurice	
Algérie	Ghana	Mauritanie	République-Unie de Tanzanie
Angola	Guinée	Mongolie	
Arabie saoudite	Guinée-Bissau	Mozambique	Rwanda
Bahreïn	Guinée équatoriale	Myanmar	Samoa
Bangladesh	Îles Marshall	Namibie	Sao Tomé-et-Principe
Bénin	Inde	Népal	Sénégal
Bhoutan	Indonésie	Niger	Seychelles
Botswana	Iran (République islamique d')	Nigéria	Sierra Leone
Burkina Faso	Iraq	Oman	Somalie
Burundi	Israël	Ouganda	Soudan
Cabo Verde	Jordanie	Ouzbékistan	Sri Lanka
Cambodge	Kazakhstan	Pakistan	Tadjikistan
Cameroun	Kenya	Papouasie-Nouvelle- Guinée	Tchad
Chine	Kirghizistan	Philippines	Thaïlande
Comores	Koweït	Qatar	Timor-Leste
Congo	Lesotho	République arabe syrienne	Togo
Côte d'Ivoire	Liban	République centrafricaine	Tonga
Djibouti	Libéria	République de Corée	Tunisie
Égypte	Libye	République démocratique du Congo	Turkménistan
Émirats arabes unis	Madagascar	République démocratique populaire lao	Tuvalu
Érythrée	Malaisie		Vanuatu
Eswatini	Malawi		Viet Nam
Éthiopie	Maldives		Yémen
Fidji	Mali		Zambie
Gabon			Zimbabwe

**B. États figurant dans la liste B**

Allemagne	Finlande	Luxembourg	Pays-Bas
Autriche	Irlande	Malte	Suède
Chypre	Italie	Monaco	Suisse
Espagne	Japon	Norvège	Turquie

### C. États figurant dans la liste C

Argentine	Cuba	Mexique	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Bahamas	Dominique	Nicaragua	Suriname
Barbade	El Salvador	Panama	Trinité-et-Tobago
Belize	Équateur	Paraguay	Uruguay
Bolivie (État plurinational de)	Grenade	Pérou	Venezuela (République bolivarienne du)
Brésil	Guatemala	République dominicaine	
Chili	Guyana	Sainte-Lucie	
Colombie	Haïti	Saint-Kitts-et-Nevis	
Costa Rica	Honduras		
	Jamaïque		

### D. États figurant dans la liste D

Albanie	Croatie	Hongrie	Serbie
Arménie	Ex-République yougoslave de Macédoine	Monténégro	Slovénie
Azerbaïdjan	Fédération de Russie	Pologne	Tchéquie
Bélarus	Géorgie	République de Moldova	Ukraine
Bosnie-Herzégovine		Roumanie	
Bulgarie			